

Annexe A - Calendrier 2020 des opérations d'affectation

Dates	Opérations
Du 17 juin midi au 13 juillet midi 2020	Accueil téléphonique des candidats au 01.55.55.54.54
Du 17 juin midi au 13 juillet midi	Saisie des vœux sur Sial
	Dépôt de l'attestation d'inscription en M1 en 2019-2020
	Transmission des pièces justificatives et/ou des demandes relatives aux modalités particulières de réalisation du stage (récapitulatif en annexe F)
30 juin 2020	Date limite de mariage ou PACS , pour les lauréats qui sollicitent une affectation au titre du rapprochement de conjoints ou souhaitant être affectés dans une même académie
À partir de la deuxième quinzaine du mois de juillet (selon les disciplines)	Résultats d'affectation sur Sial rubrique : « Affectations »
Dès les résultats des affectations en académie	Envoi des pièces justificatives à l'académie d'affectation pour : - rapprochement de conjoints ; - autorité parentale conjointe ; - situation de parent isolé ; - affectations conjointes de deux lauréats ; - affectation en département d'outre-mer ; - inscription en M2, titres, diplômes et certificats exigés à la nomination.
Au plus tard le 15 septembre 2020	Date limite d'envoi du certificat du médecin agréé, attestant la compatibilité du handicap avec les fonctions exercées pour les travailleurs handicapés bénéficiaires de l'obligation d'emploi.
1er novembre 2020	Date limite d'envoi du contrat d'engagement pour les candidats à un poste de doctorant contractuel ou d'Ater.